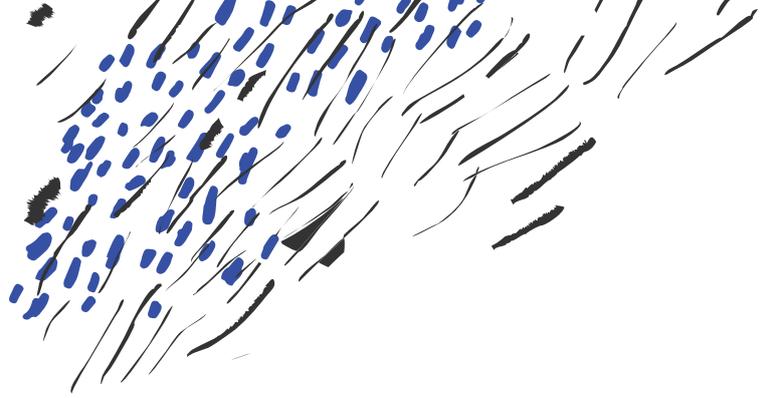


Hors cadre²¹ première invitation

Fonds de production de l'association des CNAREP



L'association des CNAREP lance une invitation ouverte aux artistes, compagnies, collectifs de tous les champs disciplinaires à leur présenter des intentions de création pour l'espace public, des désirs de projets qui dépasseraient le cadre habituel de leurs accompagnements.

« Hors cadre » n'est pas un appel à projets mais un appel d'air. Il n'y a pas de conditions pour se présenter. Il n'y a pas de préalables requis. Il n'y a pas de thématiques ni de formes à respecter.

Invitation à se permettre...

Invitation à rêver...

Invitation à oser...

« Hors cadre » est l'invitation à verbaliser une démarche artistique, une volonté de création que les accompagnements existants et l'économie restreinte des arts de la rue ne pourraient pas raisonnablement entendre.

Dans le contexte actuel de limitations, restrictions et interdictions, il s'agit bien d'une invitation à se surprendre, pour réaliser une œuvre de nature exceptionnelle. Ce qualificatif peut recouvrir la forme finale de la création (grande forme, durée de l'œuvre, installation monumentale, présence récurrente, échelle territoriale démultipliée...), ou les conditions de son élaboration (collaborations internationales, durée de la recherche, lieux investis...).

Procédure/calendrier :

> **Avant le 14 mai 2021**, les artistes/compagnies/collectifs peuvent adresser, par mail à hors-cadre@cnarep.fr, une note d'intention d'un projet de création pour l'espace public, d'une démarche exceptionnelle nécessitant l'intervention des CNAREP réunis. À ce stade des intentions ou orientations, il n'y a pas de forme requise, de dossier type à remplir. La note peut donc se permettre d'être synthétique. Elle devra être accompagnée d'une présentation du porteur de projet.

> **Avant le 15 juin 2021**, de 3 à 5 artistes ou compagnies seront sélectionnés. Chacun·e se verra attribuer une enveloppe de 3.000 € (ttc) lui permettant de continuer à travailler pour écrire, préciser, développer son projet. Des rencontres et discussions seront mises en place avec les membres d'« Hors cadre ».

> **Avant le 17 septembre 2021**, chacun·e des artistes retenu·e·s adressera à « Hors cadre » un dossier détaillé pour préciser son propos, sa démarche projetée, la forme envisagée et une ébauche d'un budget de création.

> **Avant fin septembre 2021**, le choix sera fait de 1 à 3 projets qui bénéficiera/ront des moyens de production de « Hors cadre ».

Rq1 / Ce calendrier permettrait aux lauréat·e·s de compléter leur dossier DRAC, Région... à l'automne 2021 en pouvant indiquer la présence du réseau des CNAREP, la certitude de la réalisation et donc la nécessité d'aides complémentaires. Leurs projets seraient en période de création à partir de 2022, pour une visibilité en 2023 ou 2024.

Rq2 / Ce fonds est financé par la DGCA et les CNAREP et correspondra annuellement à un budget minimum de 150.000 €. La répartition des aides de ce fonds de production entre ces équipes retenues se fera selon leurs besoins sur un ou plusieurs exercices. Ces équipes artistiques pourront être accueillies dans un ou plusieurs des lieux de résidence des CNAREP, en fonction des projets.

Informations supplémentaires auprès des CNAREP :

>>> L'Atelier 231 : 02 35 62 60 70
>>> Les Ateliers Frappaz : 04 72 68 09 87
>>> Le Fourneau : 02 98 46 19 46
>>> Pronomade(s) : 05 61 79 95 50
>>> Sur le Pont : 05 46 27 67 74
>>> l'Usine : 05 61 07 45 18
hors-cadre@cnarep.fr